Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8970879
Centre d'intérêt: 751

Français, langue maternelle : 3e secondaire : rapport global / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.

51 p. : ill. ; 28 cm. -- (Evaluation des programmes d'études)

Code: 8990-812 ; 16-7545-01.

ISBN 2-550-15085-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction du développement de l'évaluation

Descripteur(s): Evaluation de programmes * Programme d'études * Français (Langue) * Evaluation de l'enseignement * Satisfaction de l'enseignant * Conseiller pédagogique * Examen scolaire * Evaluation de l'apprentissage * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce rapport présente les principales données de l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de 3e secondaire. Les premiers chapitres renseignent sur l'objectif et la méthode de l'évaluation ainsi que sur la phase d'élaboration du programme d'études. Les chapitres suivants rapportent les données recueillies, en février 1989 à l'aide de questionnaires, auprès de 100 enseignants et 66 conseillers pédagogiques. Ces données portent sur: le profil des agents d'éducation, le contexte d'application, les éléments pédagogiques, les retombées de l'application du programme et le degré de satisfaction des répondants. Le dernier chapitre analyse les résultats obtenus, en juin 1988, par des élèves de 3e année du secondaire à des épreuves de français. Entre 138 et 313 élèves ont participé aux différentes épreuves. Malgré les éléments positifs qui ressortent de l'évaluation, on conclut à des difficultés d'application du programme. Des recommandations sont formulées.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8970650, 8970649, 8970648, 8970646

8970879

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

RAPPORT GLOBAL

FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE

3ᵉ SECONDAIRE

Septembre 1989

Québec

FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE
3ᵉ SECONDAIRE

RAPPORT GLOBAL

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques
Direction du développement de l'évaluation

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education 1990 - 8990-812

ISBN: 2-550-15085-6

Dépôt légal - premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
INTRODUCTION		1
1.	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES	2
1.1	Objectifs de l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de 3e secondaire	2
1.2	Modèle et démarche d'évaluation	2
1.3	Échantillon et participation	3
2.	ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES	4
2.1	Instrument de mesure et seuil d'acceptation	4
2.2	Résultats de l'instrument 1	4
2.3	Conclusion	5
3.	PROFIL DES AGENTS D'ÉDUCATION	6
3.1	Formation	6
3.2	Expérience	6
3.3	Statut	6
3.4	Participation à des activités spécifiques	7
4.	CONTEXTE D'APPLICATION	8
5.	ÉLÉMENTS LIÉS AU PROGRAMME	10
5.1	Guide pédagogique	10
5.2	Matériel didactique	10
	5.2.1 Matériel didactique de base	10
	5.2.2 Matériel didactique complémentaire	14
5.3	Planification de l'enseignement	15
	5.3.1 Responsables de la planification	15
	5.3.2 Périodes de planification	15
	5.3.3 Information aux parents	15
	5.3.4 Planification d'activités spécifiques	15
	5.3.5 Instruments de planification	17
5.4	Pratique et soutien pédagogiques	17
	5.4.1 Pratique pédagogique	17
	5.4.2 Soutien pédagogique	20
5.5	Évaluation des apprentissages	22
	5.5.1 Évaluation formative	22
	5.5.2 Évaluation sommative	25
	5.5.3 Notation	27

6. RETOMBÉES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME 28
6.1 Intérêt du personnel enseignant 28
6.2 Intérêt des élèves 28
6.3 Performance des élèves. 28

7. APPRÉCIATION GLOBALE. 29
7.1 Taux de satisfaction des agents d'éducation 29
7.2 Forme de perfectionnement désiré. 30
7.3 Objet du perfectionnement 30

8. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉCRITS. 32

9. RÉSULTATS DES ÉLÈVES AUX ÉPREUVES DE SYNTHÈSE 34

9.1 Production d'un discours écrit. 34
9.1.1 Description de l'épreuve. 34
9.1.2 Résultats observés. 35

9.2 Production d'un discours oral 37

9.2.1 Description de l'épreuve. 37
9.2.2 Résultats observés. 37

9.3 Compréhension d'un discours écrit 41
9.3.1 Description de l'épreuve. 41
9.3.2 Résultats observés. 41

9.4 Compréhension d'un discours oral. 43
9.4.1 Description de l'épreuve. 43
9.4.2 Résultats observés. 44

CONCLUSION. 47

REMERCIEMENTS 51

Annexe 1. . . . .

Liste des graphiques et des tableaux

		PAGES
Graphique 1	Résultats lors de l'analyse à l'élaboration du programme de français, langue maternelle, au secondaire .	5
Graphique 2	Participation/activités (Colloques - sessions de perfectionnement).	7
Graphique 3	Planification par rapport aux élèves doués	16
Graphique 4	Planification par rapport aux élèves en difficulté . .	16
Graphique 5	Pratiques offertes par rapport aux élèves.	18
Graphique 6	Réinvestissement/production orale.	20
Graphique 7	Démarche d'évaluation formatique	22
Graphique 8	Degré de satisfaction à l'application du programme . .	29
Graphique 9	Pourcentages des élèves participants selon les sujets (Production d'un discours écrit)	35
Graphique 10	Moyennes et taux de réussite selon les critères (Production d'un discours écrit)	35
Graphique 11	Moyennes des élèves et taux de réussite selon certains regroupements (Production d'un discours écrit) .	36
Graphique 12	Distribution des fréquences selon le résultat total des 6 critères (Production d'un discours écrit). . . .	37
Graphique 13	Pourcentages des élèves participants selon les sujets (Production d'un discours oral)	38
Graphique 14	Moyennes et taux de réussite selon les six critères (Production d'un discours oral).	38
Graphique 15	Moyennes et taux de réussite selon les regroupements (Production d'un discours oral).	39
Graphique 16	Distribution des fréquences selon le résultat total (Production d'un discours oral).	40
Graphique 17	Moyennes et taux de réussite selon les habiletés (Compréhension d'un discours écrit).	41
Graphique 18	Moyennes et taux de réussite des élèves selon les manifestations (Compréhension d'un discours écrit) . .	42

Graphique 19 Distribution des fréquences selon le résultat total (Compréhension d'un discours écrit). 43

Graphique 20 Moyennes et taux de réussite (critères et regroupements) (Compréhension d'un discours oral). 44

Graphique 21 Moyennes et taux de réussite des élèves selon les manifestations (Compréhension d'un discours oral). . . 44

Graphique 22 Distribution des fréquences selon le résultat total Compréhension d'un discours oral). 45

Tableau 1 Satisfaction/performance des élèves. 9

Tableau 2 Convenance du matériel didactique par rapport aux élèves 11

Tableau 3 Convenance du matériel didactique/application du programme. 12

Tableau 4 Matériel didactique/objectifs terminaux. 12

Tableau 5 Matériel didactique/objectifs terminaux. 13

Tableau 6 Fréquences d'utilisation du matériel didactique complémentaire 14

Tableau 7 Réinvestissement/production écrite 19

Tableau 8 Types d'intervention et fréquences d'utilisation . . . 21

Tableau 9 Moyens d'évaluation et fréquences d'utilisation. . . . 23

Tableau 10 Évaluation de la maitrise des connaissances, des habiletés et des techniques. 24

Tableau 11 Épreuves sommatives/volets du programme. 26

Tableau 12 Disponibilité d'instruments d'évaluation sommative . . 26

Tableau 13 Application du programme/performance des élèves. . . . 28

Tableau 14 Perfectionnement souhaité. 31

INTRODUCTION

En février 1989, dans le cadre de l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de 3[e] secondaire, le ministère de l'Éducation a soumis à la critique des enseignants[1] et des conseillers pédagogiques une série d'instruments de mesure permettant la collecte de données sur les conditions et les pratiques d'enseignement ainsi que sur le degré de satisfaction à l'application du programme.

En juin 1988, le Ministère avait d'abord administré à un échantillon d'élèves des épreuves d'appoint qui cherchaient à vérifier si les apprentissages contenus dans le programme d'études avaient été atteints.

Le présent rapport présente donc les données de ces deux démarches et celles de l'évaluation de la phase d'élaboration du programme d'études.

Le premier chapitre renseigne sur l'objectif de l'évaluation du programme, le modèle et la démarche d'évaluation, la construction de l'échantillon et la participation aux opérations de février 1989 et de juin 1988.

Le deuxième chapitre donne des renseignements sur la phase d'élaboration du programme de français, langue maternelle, au secondaire. Les chapitres suivants présentent les principales données recueillies auprès des divers groupes d'agents d'éducation à l'aide de questionnaires de satisfaction.

Le dernier chapitre analyse les résultats que les élèves de 3[e] année du secondaire ont obtenus aux épreuves d'appoint en français.

Enfin, la conclusion met en relief les éléments importants qui se dégagent de l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de 3[e] secondaire.

---

1. Dans le présent document, la forme grammaticale masculine indique aussi bien les femmes que les hommes.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES[1]

1.1 Objectifs de l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de 3e secondaire

En évaluant le programme de français, langue maternelle, de 3e secondaire, le Ministère visait à recueillir des données sur la qualité du programme d'études et de son implantation, sur la réussite des enseignants dans l'application de ce programme, sur les conditions et les pratiques d'enseignement, sur les apprentissages des élèves et sur le degré de satisfaction des utilisateurs, en vue de présenter les principales conclusions aux décideurs et de leur fournir, s'il y a lieu, des recommandations sur le suivi à apporter.

1.2 Modèle et démarche d'évaluation

Le modèle d'évaluation utilisé, qui est le modèle général d'évaluation des programmes d'études, comprend trois composantes distinctes reliées aux diverses phases de développement d'un programme d'études:

A) Les antécédents, qui correspondent à la phase d'élaboration du programme d'études.

B) Les transactions, qui correspondent aux phases d'implantation et d'application du programme d'études.

C) Les résultats, qui correspondent à la phase des effets de l'application du programme d'études (rendement des élèves, satisfaction des personnes concernées).

Selon la phase concernée par l'évaluation, le Ministère applique ou fait appliquer une série d'instruments de mesure. Les données recueillies à la suite de l'administration des instruments de mesure sont analysées et consignées dans une série de rapports d'évaluation.

Un rapport global d'évaluation fait état des diverses analyses faites à chacune des phases d'évaluation et il dégage des conclusions en regard des divers aspects évalués.

---

1 Ministère de l'Éducation, Cadre relatif à l'évaluation des programmes d'études du préscolaire, du primaire et du secondaire. Document 16-7240, Direction de l'évaluation pédagogique, Service du développement, avril 1982.

La figure de l'annexe 1 présente le modèle général d'évaluation des programmes d'études. On y retrouve les trois phases principales de développement d'un programme d'études ainsi que les objets d'évaluation de chacun des instruments de mesure utilisés lors de ces phases.

1.3 Échantillon et participation

Un échantillon de 135 enseignants a été choisi dans 43 commissions scolaires et établissements privés des 11 régions administratives pour répondre à un questionnaire élaboré par le Ministère dans le but de mesurer le degré de satisfaction de l'application du programme. Cent répondants ont participé à cette opération.

De tous les conseillers pédagogiques ou responsables de dossiers en français, langue maternelle, au secondaire, des commissions scolaires et des établissements privés, 66 ont répondu au questionnaire élaboré par le Ministère.

Pour ce qui est des élèves, la participation aux épreuves de juin 1988 fut la suivante:

- Production d'un discours écrit: 313 élèves
- Production d'un discours oral: 138 élèves
- Compréhension d'un discours écrit: 279 élèves
- Compréhension d'un discours oral: 280 élèves

2. ÉLABORATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Il est important de noter que le deuxième chapitre de ce rapport global se distingue des autres chapitres par le fait que son contenu a été élaboré à l'aide du rapport d'évaluation de la phase d'élaboration du programme de français, langue maternelle, au secondaire, lui-même élaboré en août 1979 au moment du dépôt du programme pour son approbation. Les autres chapitres de ce rapport ont été rédigés en 1989.

2.1 Instrument de mesure et seuil d'acceptation

L'étape d'élaboration comporte une phase d'évaluation au cours de laquelle des évaluateurs portent, à l'aide d'un instrument de mesure (instrument 1: grille d'analyse et de cohérence), un jugement sur la cohérence interne du programme et sur la conformité de celui-ci avec le cadre d'élaboration des programmes d'études. Il faut considérer le fait que le programme avait été élaboré avant l'existence d'un cadre d'élaboration des programmes d'études.

Ils se prononcent alors sur: la qualité de la problématique (analyse de besoins), l'identification des valeurs, les fondements du programme, l'objectif global, les buts, les objectifs généraux, les objectifs terminaux, les objectifs intermédiaires, les éléments notionnels, l'évaluation des apprentissages, l'approche pédagogique et la relation du programme avec les autres programmes.

En ce qui concerne le programme de français, langue maternelle, au secondaire, tout ce travail a été fait en 1979.

Pour chacun des aspects évalués, un maximum de cinq points pouvait être accordé. Les cotes suivantes ont été établies en fonction du nombre de points attribués:

A = 5 points	C+ = 3,5 points	D = 2 points
B+ = 4,5 points	C = 3 points	E+ = 1,5 point
B = 4 points	D+ = 2,5 points	E = 1 point

Le seuil d'acceptation se situe à la cote C (3 points) pour chaque aspect évalué et pour l'ensemble du programme d'études.

2.2 Résultats de l'instrument 1

Les résultats obtenus à l'application de la grille d'analyse et de cohérence à la fin de l'élaboration du programme d'études sont présentés dans le graphique suivant.

Graphique 1 Résultats lors de l'analyse à l'élaboration du programme de français, langue maternelle, au secondaire

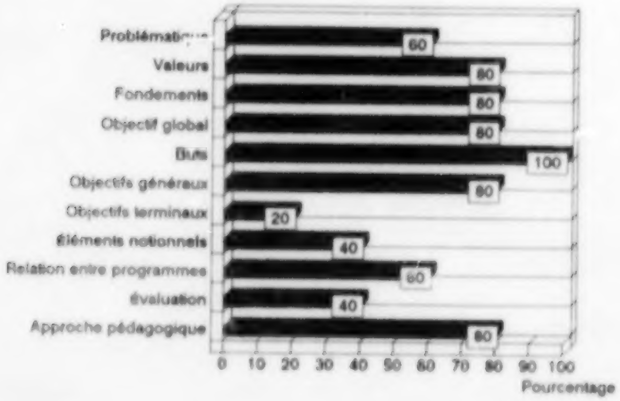

2.3 <u>Conclusion</u>

À la lumière des données recueillies, on peut affirmer que le programme de français, langue maternelle, au secondaire satisfait aux exigences retenues dans les années 1980 puisqu'il obtient une moyenne générale de 65,4%, soit la cote "C".

Les éléments jugés comme négatifs sont les éléments notionnels qui ne correspondaient pas au sens qu'accorde l'usage courant. Les notions présentées sous le titre "acquisition de connaissances" auraient eu avantage à s'adjoindre certains éléments de contenus. De plus, l'approche évaluative suggérée revêt un caractère particulier, car dans les objectifs terminaux, il y a absence d'indices devant faciliter l'évaluation. L'évaluation est proposée par le biais d'activités, alors que l'approche évaluative doit s'appuyer sur des indices de mesure contenus dans les objectifs terminaux.

Toutefois, en tenant compte de ces remarques et en considérant l'ensemble des aspects évalués, on peut conclure que la cohérence interne est acceptable de même que sa conformité avec le cadre d'élaboration des programmes d'études.

Quand un programme est appliqué depuis au moins deux ans, le Ministère intervient auprès des utilisateurs de ce programme, principalement auprès des élèves, des enseignants et des conseillers pédagogiques. C'est ainsi que les chapitres qui suivent présentent une synthèse des éléments importants qui ressortent des analyses faites à la lumière des informations reçues.

3. PROFIL DES AGENTS D'ÉDUCATION

Ce troisième chapitre présente les données qui ont été recueillies auprès des enseignants de 3ᵉ secondaire de même qu'auprès des conseillers pédagogiques et qui concernent leur formation, leur expérience, leur statut et leur participation à des activités spécifiques.

3.1 Formation

Environ 75 p. 100 du personnel enseignant et 85 p. 100 des conseillers pédagogiques affirment posséder une formation universitaire en enseignement du français.

3.2 Expérience

Parmi les enseignants, 80 p. 100 bénéficient d'une expérience égale ou supérieure à cinq ans dans l'enseignement du français au secondaire et 50 p. 100 appliquent le programme de 1980 depuis cinq ans et plus.

Plus précisément, 55 p. 100 du personnel enseignant jouit d'une expérience minimale de cinq ans dans l'enseignement du français en 3ᵉ secondaire.

Quant aux conseillers pédagogiques, 40 p. 100 d'entre eux environ ont acquis une expérience égale ou supérieure à cinq ans à titre de répondants du dossier "français".

3.3 Statut

Plus de 85 p. 100 des enseignants ont une tâche d'enseignement à temps plein.

Également, 85 p. 100 des répondants du dossier "français" sont des conseillers pédagogiques à temps plein.

3.4 __Participation à des activités spécifiques__

Quel pourcentage des personnes consultées participent à des colloques, à des congrès, ou encore à des sessions de perfectionnement et quelle est la fréquence de cette participation? C'est ce à quoi répond le graphique 2.

Graphique 2 Participation/activités (Colloques - Sessions de perfectionnement)

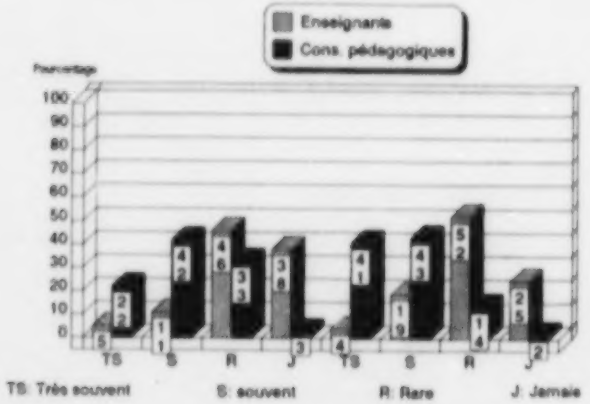

Parmi d'autres activités, il y a les rencontres pédagogiques régionales auxquelles 48 p. 100 du personnel enseignant et 87 p. 100 des conseillers pédagogiques affirment assister "souvent" ou "très souvent".

On note que 67 p. 100 du personnel enseignant et 77 p. 100 des conseillers pédagogiques participent fréquemment à des activités socioculturelles (théâtre, cinéma, salon du livre).

Moins de 10 p. 100 du personnel enseignant et plus de 40 p. 100 des conseillers pédagogiques prennent part à des activités reliées directement au travail (membre du jury de concours, collaboration à des revues pédagogiques et littéraires...).

Les deux principales raisons invoquées par les personnes consultées pour expliquer leur absence à l'une ou l'autre des activités énumérées précédemment sont, dans une proportion de 45 p. 100, le manque de temps et, dans une proportion de 31 p. 100, le manque de budget de leur commission scolaire.

4. CONTEXTE D'APPLICATION

A. <u>Tâche d'enseignement</u>

Quatre-vingt-douze pour cent des enseignants de français en 3e secondaire n'enseignent que le français. Les autres, dans une proportion de 60 p. 100, consacrent plus de 90 p. 100 de leur tâche à l'enseignement du français.

En outre, 66 p. 100 des enseignants de français en 3e secondaire n'enseignent qu'à cette classe d'enseignement. Les autres enseignent, en plus, soit au 1er cycle, soit au 2e cycle (4e et 5e secondaire), dans des proportions respectives de 55 p. 100 et de 45 p. 100.

B. <u>Modalités de groupements des élèves</u>

Les enseignants classent leur clientèle d'élèves selon les modalités de groupements et les proportions suivantes:

- groupement hétérogène : 50 p. 100;
- groupement homogène d'élèves doués et talentueux : 4 p. 100;
- groupement homogène d'élèves moyens : 20 p. 100;
- groupement homogène d'élèves forts : 12 p. 100;
- groupement homogène d'élèves faibles : 14 p. 100.

C. <u>Origine ethnique des élèves</u>

On constate que 31 p. 100 des enseignants affirment avoir des élèves provenant de familles allophones et, dans 80 p. 100 des cas, ces élèves représentent moins de 20 p. 100 de leur clientèle.

D. <u>Appréciation de la performance des élèves</u>

Les données du tableau 1 indiquent les degrés de satisfaction des enseignants au sujet de la performance des élèves en début de la 3e secondaire et pour chacun des quatre volets du programme.

Tableau 1 Satisfaction/performance des élèves

Volets du programme	Cotes de satisfaction				
	«Tout à fait» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Compréhension d'un discours oral	2	62	28	7	1
Production d'un discours oral	3	58	28	9	2
Compréhension d'un discours écrit	0	45	41	12	2
Production d'un discours écrit	1	24	40	28	7

Remarque Pour faciliter la compréhension dans la lecture des tableaux, on suggère d'additionner les colonnes: "Tout à fait" et "Assez" pour déterminer les éléments positifs et les distinguer des éléments négatifs (la somme des trois dernières colonnes: "Peu", "Très peu" et "pas du tout").

La lecture du tableau 1 nous fait voir que la satisfaction est modérée quant à la performance des élèves en discours oral et que l'insatisfaction est manifeste quant à leur performance en discours écrit et, plus particulièrement, pour le volet "production".

Parmi les conseillers pédagogiques qui ont répondu au questionnaire, 31 p. 100 consacrent toute leur tâche au français. Par ailleurs, 19 p. 100 d'entre eux exercent exclusivement la fonction de répondants du dossier du français.

Cependant, près de 70 p. 100 des conseillers consultés doivent, en plus, répondre d'autres dossiers. Et même s'ils sont responsables, trois fois sur quatre, d'au moins deux autres dossiers, la presque totalité investit au moins la moitié de son temps de travail dans le dossier du français.

Enfin, 57 p. 100 des personnes consultées sont responsables du dossier du français au primaire et au secondaire. Les autres travaillent spécifiquement au secondaire: 57 p. 100 aux deux cycles, 5 p. 100 au premier et 1 p. 100 au deuxième.

5. ÉLÉMENTS LIÉS AU PROGRAMME

Compte tenu des travaux spécifiques déjà en cours sur la précision des objectifs du programme visé, ce cinquième chapitre se limite aux éléments suivants.

5.1 Guide pédagogique

Près de 90 p. 100 des enseignants ont utilisé le guide pédagogique prévu pour l'enseignement du français au secondaire (document 16-3413) et déclarent y avoir trouvé, près de trois fois sur quatre, des moyens qui les ont aidés à mieux comprendre et à mieux appliquer le programme. Quant à ceux qui ne l'ont pas utilisé, ils allèguent, comme principale raison, qu'ils n'ont pas reçu le guide, ou encore qu'ils préfèrent le matériel didactique autorisé.

De plus, environ 80 p. 100 du personnel enseignant sait qu'il existe un guide de littérature "Lire et aimer lire au secondaire".

Quant aux conseillers pédagogiques 87 p. 100 eux considèrent que les approches méthodologiques proposées dans le guide pédagogique sont "suffisamment" ou "très" appropriées à la matière à enseigner. Par contre, la minorité des personnes consultées qui ne partagent pas cet avis invoquent comme raison, une fois sur deux, leur préférence pour utiliser uniquement le programme et, dans 30 p. 100 des cas, la complexité de la présentation et du langage du guide.

Plus de 70 p. 100 des conseillers pédagogiques ont eu l'occasion de participer à une session d'information sur le guide de littérature "Lire et aimer lire au secondaire", et la totalité des personnes consultées sont unanimes à reconnaître que ce guide aide à développer "beaucoup" ou "suffisamment" d'intérêt pour la lecture.

5.2 Matériel didactique

5.2.1 Matériel didactique de base

Environ 70 p. 100 des enseignants ont participé directement ou indirectement au choix du matériel didactique de base et 44 p. 100 seulement affirment avoir profité d'une session de formation sur ce matériel.

Le tableau 2 renferme les avis des enseignants sur le nombre et la variété des activités proposées dans le matériel didactique de base ainsi que sur sa correspondance aux intérêts et aux capacités des élèves.

Tableau 2 Convenance du matériel didactique par rapport aux élèves

Aspects du matériel	Cotes				
	«Tout à fait» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Nombre d'activités	22	54	15	6	3
Variété des activités	12	67	14	5	2
Correspondance aux intérêts des élèves	8	65	19	6	2
Correspondance aux capacités des élèves	13	64	17	5	1

Le tableau indique que 76 p. 100 des enseignants, en moyenne, sont suffisamment satisfaits du matériel didactique de base vu sous l'angle de sa convenance par rapport aux élèves.

Par contre, quand il s'agit de se prononcer sur le matériel didactique de base comme élément favorisant l'application de certains aspects du programme, le personnel enseignant se montre beaucoup plus réservé, exception faite de la situation de communication. Cet aspect est résumé dans le tableau 3.

Tableau 3 Convenance du matériel didactique/application du programme

Aspects du programme	Cotes				
	«Tout à fait» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Situation de communication	30	62	7	1	0
Fonctionnement du discours: syntaxe de la phrase et du discours*	7	48	32	12	0
Orthographe d'usage	6	36	37	16	5
Orthographe grammaticale	3	35	42	18	2
Éléments prosodiques	2	39	37	16	6

* Le total des pourcentages n'arrive pas à 100 p. 100, 1 p. 100 ont inscrit plus d'une réponse.

Toutefois, les données du tableau 4 indiquent assez clairement que les enseignants apprécient davantage ce matériel comme outil qui aide à l'atteinte des objectifs terminaux par rapport à chacun des volets du programme.

Tableau 4 Matériel didactique/objectifs terminaux

Volets du programme	Cotes				
	«Tout à fait» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Compréhension d'un discours oral	7	63	16	13	1
Compréhension d'un discours écrit	22	54	18	6	0
Production d'un discours oral	14	62	18	4	2
Production d'un discours écrit	10	57	25	7	1

Du côté des conseillers pédagogiques, on note que 92 p. 100 d'entre eux reconnaissent recevoir régulièrement les documents relatifs à l'approbation du matériel didactique publié par le ministère de l'Éducation.

De plus, 71 p. 100 des personnes consultées affirment avoir participé au choix du matériel de base utilisé dans leur organisme.

Quant aux répondants, 65 p. 100 soutiennent avoir dispensé ou organisé une session de formation à l'intention du personnel enseignant sur le matériel didactique de base utilisé dans leur commission scolaire.

Finalement, 95 p. 100 d'entre eux estiment que le matériel didactique de base aide "suffisamment" ou "beaucoup" le personnel enseignant dans son enseignement.

Le tableau 5 renferme les données relatives à la relation à établir entre le matériel didactique de base et l'atteinte des objectifs terminaux de chacun des volets du programme.

Tableau 5 Matériel didactique/objectifs terminaux

Volets du programme	Cotes				
	«Tout à fait» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Compréhension d'un discours oral	17	45	21	15	2
Compréhension d'un discours écrit	63	35	2	0	0
Production d'un discours oral	27	60	10	2	1
Production d'un discours écrit	33	48	17	2	0

Pour les conseillers pédagogiques, l'utilisation du matériel de base a un impact très important sur la production des discours oral et écrit et, plus particulièrement encore, sur la compréhension d'un discours écrit.

Lorsque l'on compare les données du tableau 5 avec celles du tableau 4, on constate qu'à l'exception du volet "compréhension d'un discours oral", les conseillers pédagogiques accordent davantage crédit à l'impact de l'utilisation du matériel didactique de base sur l'atteinte des objectifs terminaux.

5.2.2 Matériel didactique complémentaire

On constate que 58 p. 100 des enseignants considèrent que le matériel complémentaire utilisé est en quantité suffisante et que, dans 75 p. 100 des cas, ils jugent que ce matériel les aide suffisamment dans leur enseignement du programme de français.

Le tableau 6 énumère différents types de matériel complémentaire et il précise leur fréquence d'utilisation.

Tableau 6 Fréquences d'utilisation du matériel didactique complémentaire

Types de matériel	Cotes de fréquence			
	«Très souvent» %	«Souvent» %	«Rarement» %	«Jamais» %
Recueil de textes (autres que ceux reliés au matériel didactique de base)	9	33	45	13
Livres de référence (dictionnaire...)	48	47	5	0
Codes grammaticaux	35	49	15	1
Cahiers d'exercices	14	37	22	27
Matériel audiovisuel	3	31	59	7
Logiciels	0	2	11	87
Journaux quotidiens ou hebdomadaires	1	4	49	46
Matériel d'établissement	11	38	27	24

À la lecture de ces données, on remarque que les livres de référence, comme les dictionnaires et les codes grammaticaux, sont des outils très privilégiés par le personnel enseignant. Par contre, les journaux quotidiens et hebdomadaires, qui pourraient servir d'amorce concrète à une situation de communication, ne sont que "rarement" ou "jamais" utilisés.

Pour ce qui concerne les conseillers pédagogiques, 72 p. 100 d'entre eux ne sont que "rarement" ou "jamais" appelés à fabriquer du matériel didactique complémentaire pour le personnel enseignant de leur commission scolaire.

5.3 Planification de l'enseignement

5.3.1 Responsables de la planification

Parmi les enseignants, 24 p. 100 affirment assurer eux-mêmes la planification annuelle et par étapes de l'enseignement du français; 48 p. 100 parlent d'une planification conjointe avec des collègues de travail.

Dans 57 p. 100 des cas, la direction de l'école exerce une supervision pédagogique par rapport à cette planification.

De leur côté, près de 80 p. 100 des conseillers pédagogiques soutiennent assurer "très souvent", "souvent" ou "assez souvent" une aide au personnel enseignant en ce qui concerne la planification annuelle et par étapes.

5.3.2 Périodes de planification

Environ 59 p. 100 des enseignants disent prendre du temps en dehors de leur horaire de travail pour assurer en tout ou en partie leur planification de l'enseignement, alors que 23 p. 100 profitent des journées pédagogiques pour la faire.

5.3.3 Information aux parents

Environ 57 p. 100 des enseignants informent les parents, au début de l'année scolaire, des activités à réaliser et des objectifs à atteindre en français.

5.3.4 Planification d'activités spécifiques

Les informations contenues dans les graphiques 3 et 4 concernent l'adaptation de l'enseignement aux élèves doués et aux élèves qui éprouvent des difficultés en français. Voici deux types de questions qui ont été posées respectivement au personnel enseignant et aux conseillers pédagogiques. Les graphiques 3 et 4 y apportent les réponses.

- Quel pourcentage des enseignants croient parvenir à planifier des activités d'enrichissement?

- Quel pourcentage des conseillers pédagogiques affirment parvenir à aider le personnel enseignant à planifier des activités d'enrichissement?

Graphique 3 Planification par rapport aux élèves doués

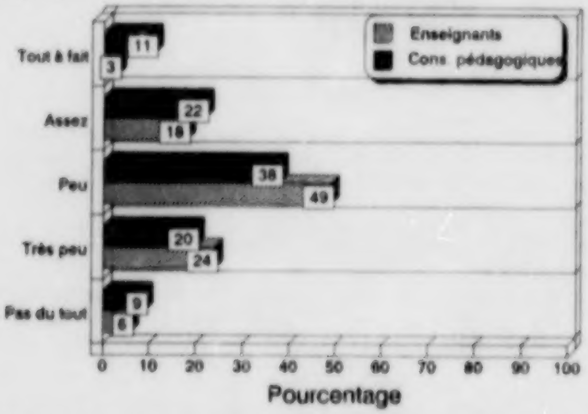

- Quel pourcentage des enseignants croient parvenir à planifier des activités qui répondent aux besoins des élèves ayant des difficultés en français?

- Quel pourcentage des conseillers pédagogiques affirment parvenir à aider le personnel enseignant à planifier des activités qui répondent aux besoins des élèves ayant des difficultés en français?

Graphique 4 Planification par rapport aux élèves en difficulté

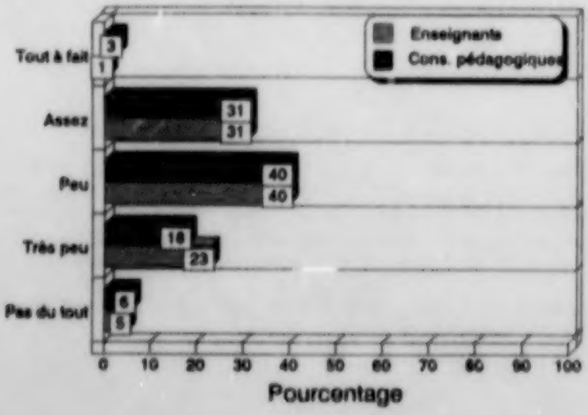

5.3.5 Instruments de planification

Les données recueillies dans les questionnaires adressés au personnel enseignant permettent de dresser une liste partielle des instruments de travail "très souvent" ou "souvent" utilisés lors de la planification de l'enseignement, ainsi que ceux "rarement" ou "jamais" utilisés.

A. Instruments fréquemment utilisés:

- Guide du maître accompagnant le matériel didactique de base (78 p. 100).
- Matériel de l'élève (73 p. 100).
- Matériel complémentaire (68 p. 100).
- Programme du ministère de l'Éducation (53 p. 100).
- Matériel d'établissement (52 p. 100).

B. Instruments peu ou pas utilisés:

- Guide de lecture "Lire et aimer lire au secondaire" (7 p. 100).
- Les grands quotidiens (7 p. 100).
- Guide d'évaluation en classe (16-7221-05) - (18 p. 100).

5.4 Pratique et soutien pédagogiques

5.4.1 Pratique pédagogique

A. Contexte de la classe de français

Plus de 90 p. 100 des enseignants privilégient, dans leur enseignement, l'approche communicative. D'ailleurs, le projet de communication, incluant la mise en situation, l'objectivation et l'acquisition de connaissances, est l'activité pédagogique la plus fréquemment utilisée par 97 p. 100 du personnel enseignant.

On met aussi l'accent sur les éléments relatifs au fonctionnement de la langue; ainsi, les exercices d'orthographe grammaticale, de syntaxe de la phrase et d'orthographe d'usage sont couramment proposés aux élèves par environ 95 p. 100 des enseignants.

En ce qui concerne les stratégies d'enseignement, environ 90 p. 100 des enseignants font fréquemment appel aux interventions individuelles auprès de l'élève, aux cours magistraux et aux interventions ponctuelles auprès de groupes restreints.

Plus de 95 p. 100 des personnes consultées exploitent très souvent le travail individuel comme modalité de travail. Le travail en équipe et le travail collectif sont utilisés occasionnellement dans des proportions respectives de 60 p. 100 et de 43 p. 100.

B. Pratiques offertes aux élèves

Le graphique 5 illustre très clairement que la planification du personnel enseignant favorise surtout, chez les élèves, des pratiques variées et répétées pour les deux volets du discours écrit.

Dans quelle mesure la planification des enseignants permet-elle de faire faire aux élèves des pratiques variées et répétées pour chacun des quatre volets?

Graphique 5 Pratiques offertes par rapport aux élèves

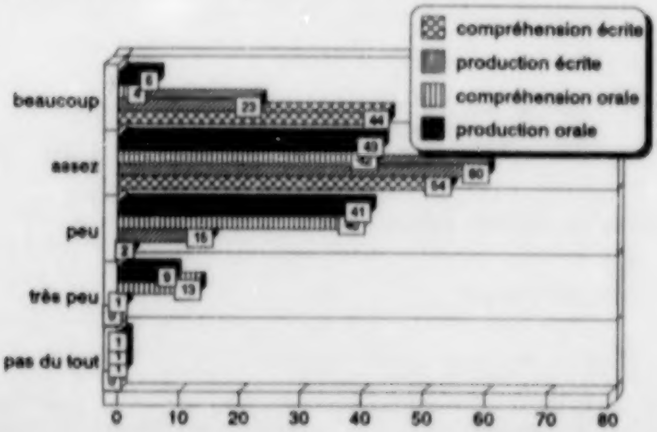

C. Habiletés et connaissances / réinvestissement

- Compréhension du discours écrit

Les enseignants accordent un statut privilégié aux activités de jugement (88 p. 100) et de repérage (81 p. 100). De plus, des activités d'inférence sont fréquemment proposées aux élèves par 72 p. 100 du personnel enseignant.

En outre, les enseignants et les conseillers pédagogiques sont d'avis que leurs questions suscitent souvent chez les élèves un travail d'analyse selon 91 p. 100 et de synthèse sekib 71 p. 100.

- Production du discours écrit

On observe que 87 p. 100 des enseignants affirment que l'élève est amené fréquemment à écrire lors de pratiques morcelées alors que 72 p. 100 disent qu'il en est ainsi lors de pratiques complètes.

Le tableau 7 énumère différents types d'exercices et il précise dans quelle mesure le personnel enseignant juge que les acquis sont réinvestis dans une pratique.

Tableau 7 Réinvestissement/production écrite

Exercices	Degré de réinvestissement				
	«Beaucoup» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Exercices grammaticaux*	16	74	4	4	1
Dictées	6	40	29	18	7
Analyse logique	6	66	21	5	2
Analyse grammaticale	9	56	24	10	1
Exercices de ponctuation	13	43	35	7	2

* Le total des pourcentages n'arrive pas à 100 p. 100, 1 p. 100 ont inscrit plus d'une réponse.

À la lecture de ce tableau, on peut déduire que, selon les enseignants, les exercices grammaticaux favorisent un réinvestissement dans la pratique.

- Compréhension du discours oral

Parmi les enseignants, 94 p. 100 estiment que les questions qu'ils posent à leurs élèves pour vérifier l'écoute font amplement appel à la compréhension; de même, 75 p. 100 jugent que ces questions s'adressent à la mémoire.

- Production du discours oral

Dans quelle mesure les enseignants arrivent-ils à réinvestir les apprentissages dans la communication orale quotidienne de l'élève. Le graphique 6 y répond.

Graphique 6 Réinvestissement/production orale

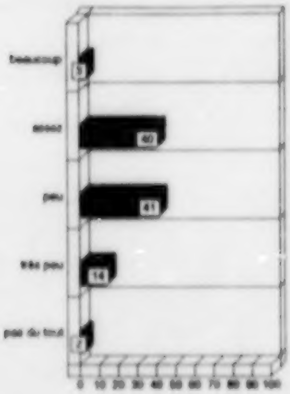

5.4.2 Soutien pédagogique

Le tableau 8 énumère différents types d'intervention et précise leur fréquence d'utilisation par les conseillers pédagogiques.

Tableau 8 Types d'intervention et fréquences d'utilisation

Types d'intervention	Cotes de fréquences			
	«Très souvent» %	«Souvent» %	«Rarement» %	«Jamais» %
- Rencontres individuelles	28	44	26	2
- Rencontres de groupes à l'occasion de journées pédagogiques	34	51	14	1
- Rencontres de groupes en dehors des journées pédagogiques	3	38	48	11
- Rencontres avec les directions des écoles	16	54	28	2
- Rencontres avec les parents	0	0	55	45
- Rencontres régionales de conseillers pédagogiques	37	44	16	3
- Rencontres avec les professionnels des services éducatifs	23	59	17	1
- Travail coopératifs avec quelques conseillers pédagogiques	27	34	34	5
- Animation de sessions de perfectionnement	20	47	28	5
- Rédaction de documents de soutien, analyses de résultats et rédaction de rapports	9	49	34	8
- Analyse de matériel didactique et de logiciels, préparation de matériel didactique	11	49	34	6
- Préparation d'instruments de mesure	27	49	16	8
- Participation au choix de livres pour la bibliothèque	8	19	48	25
- Lecture de documents	52	40	8	0
- Activités personnelles de perfectionnement (congrès, sessions, cours)*	22	50	25	2

* Le total des pourcentages n'arrive pas à 100 p. 100, 1 p. 100 ont inscrit plus d'une réponse.

À la lecture de ces données, on remarque que la lecture de documents est le type d'intervention le plus utilisé pour le soutien au personnel enseignant. Viennent ensuite les rencontres de groupes lors de journées pédagogiques, les rencontres avec le personnel professionnel des services éducatifs, puis les rencontres régionales de conseillers pédagogiques.

Enfin, 76 p. 100 des conseillers pédagogiques disent inciter le personnel enseignant à se perfectionner (colloques, recyclage, cours, etc.).

5.5 <u>Évaluation des apprentissages</u>

5.5.1 <u>Évaluation formative</u>

A. Sensibilisation à la démarche d'évaluation formative

- Quel pourcentage des enseignants ont été sensibilisés à la démarche d'évaluation formative préconisée dans le document du ministère de l'Éducation "Guide d'évaluation en classe", français, langue maternelle (16-7221-05)?

- Quel pourcentage des conseillers pédagogiques utilisent ou ont utilisé le "Guide d'évaluation en classe" en vue de proposer au personnel enseignant des pratiques d'évaluation formative?

Graphique 7 Démarche d'évaluation formative

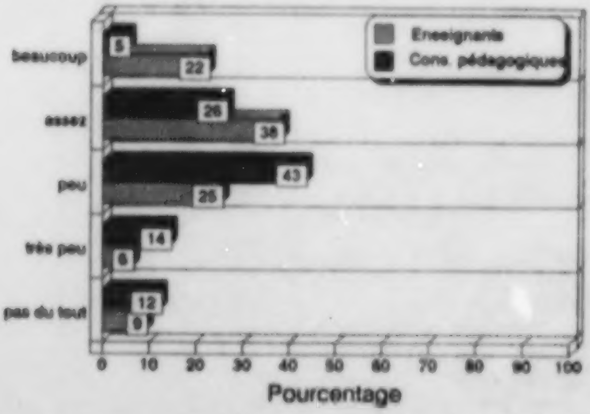

Il est à noter que, selon le graphique, les enseignants semblent mieux préparés que les conseillers pédagogiques à la démarche d'évaluation formative.

B. Disponibilité d'instruments de mesure

Cinquante-six pour cent des enseignants confirment qu'il existe, dans leur école ou leur commission scolaire, des instruments de mesure pouvant les aider dans leur tâche d'évaluation formative.

C. Soutien au personnel enseignant

Parmi les conseillers pédagogiques, 74 p. 100 jugent qu'ils sont suffisamment préparés à aider le personnel enseignant dans l'évaluation formative des apprentissages en français.

Par ailleurs, seulement 57 p. 100 d'entre eux parviennent à aider suffisamment le personnel enseignant à planifier les moyens d'évaluation des apprentissages et à prévoir les moments où ils seront appliqués.

D. Moyens d'évaluation

Le tableau 9 énumère différents moyens d'évaluation et il précise leur fréquence d'utilisation par le personnel enseignant.

Tableau 9 Moyens d'évaluation et fréquences d'utilisation

Moyens d'évaluation	Cotes de fréquences			
	«Très souvent» %	«Souvent» %	«Rarement» %	«Jamais» %
Grilles d'accompagnement pour l'élève	30	33	33	4
Questionnement écrit	51	45	4	0
Questionnement oral	22	47	29	2
Autres	9	9	23	59

E. Vérification de la maîtrise des connaissances, des habiletés et des techniques

Les personnes consultées ont répondu, selon les pourcentages contenus dans le tableau 10, à la question qui concerne la vérification de la maîtrise des connaissances, des habiletés et des techniques.

On a demandé au personnel enseignant: "En évaluation formative, parvenez-vous à vérifier la matière chez les élèves?" et aux conseillers pédagogiques: "Dans quelle mesure aidez-vous les enseignants à préparer des activités visant à vérifier la maîtrise?" Le tableau 10 répond à ces questions.

Tableau 10 Évaluation de la maîtrise des connaissances, des habiletés et des techniques

Aspects du programme	Cotes d'appréciation									
	Tout à fait (%)		Assez (%)		Peu (%)		Très peu (%)		Pas du tout (%)	
	Ens.	C.P.	Ens.	C.P.	Ens.	C.P.	Ens.	C.P.	Ens.	C.P.
- Habiletés en compréhension d'un discours oral	8	6	55	11	33	41	3	25	1	11
- Habiletés en compréhension d'un discours écrit	27	17	66	46	6	23	1	11	0	3
- Habiletés en production d'un discours oral	8	5	46	28	35	30	11	30	0	7
- Habiletés en production d'un discours écrit	25	19	58	42	14	27	3	9	0	3
- Connaissances (grammaticales, orthographiques, syntaxiques, lexicales)	37	9	52	22	8	34	3	22	0	13
- Connaissances réinvesties dans les pratiques	15	9	58	27	22	37	5	14	0	13
- Techniques (utilisation de dictionnaires, de grammaires, de livres de référence...)	23	3	53	14	22	39	2	25	0	19

La lecture du tableau 10 permet de faire les constatations suivantes.

Les enseignants jugent qu'ils parviennent davantage à vérifier, chez les élèves, la maîtrise des habiletés en compréhension d'un discours écrit,

celle des connaissances grammaticales, orthographiques, syntaxiques et lexicales, ainsi que la maîtrise des habiletés en production d'un discours écrit.

Par contre, ils parviennent plus difficilement à vérifier la maîtrise des habiletés en production et en compréhension d'un discours oral.

En général, les conseillers pédagogiques considèrent qu'ils n'aident pas suffisamment le personnel enseignant à préparer des activités d'évaluation formative.

5.5.2 Évaluation sommative

A. Convenance du programme

Chez les enseignants, 86 p. 100 prétendent que les objectifs et les éléments d'apprentissage du programme de français leur permettent de préparer des instruments de mesure en vue d'une évaluation sommative.

B. Aptitudes des agents d'éducation par rapport à l'épreuve de synthèse

On note que 80 p. 100 des enseignants et 76 p. 100 des conseillers pédagogiques se jugent aptes à préparer, pour chacun des volets, une épreuve de synthèse qui vise à vérifier, chez l'élève, la maîtrise de l'ensemble des objectifs du programme de français.

C. Responsables de la préparation des épreuves sommatives

De l'avis des conseillers pédagogiques, la préparation des épreuves sommatives est assurée, environ trois fois sur quatre, par eux-mêmes ou par le personnel enseignant et, dans la moitié des cas, cette préparation est faite conjointement.

D. Épreuves sommatives en regard des volets du programme

Le tableau 11 présente la fréquence de la préparation, faite par les conseillers pédagogiques, des épreuves sommatives sur les quatre volets du programme.

Tableau 11 Épreuves sommatives/volets du programme

Moyens d'évaluation	Cotes de fréquence			
	«Très souvent» %	«Souvent» %	«Rarement» %	«Jamais» %
Compréhension d'un discours oral	6	17	47	30
Compréhension d'un discours écrit	31	40	13	16
Production d'un discours oral	6	29	43	22
Production d'un discours écrit	22	49	13	16

Les données recueillies permettent de constater que les conseillers pédagogiques préparent beaucoup plus souvent des épreuves sommatives sur les volets d'un discours écrit que sur ceux d'un discours oral.

E. Disponibilité d'instruments d'évaluation sommative

Le tableau 12 indique dans quelle mesure le personnel enseignant dispose d'instruments d'évaluation sommative en regard des quatre volets du programme.

Tableau 12 Disponibilité d'instruments d'évaluation sommative

Volets du programme	Cotes				
	«Beaucoup» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Compréhension d'un discours oral	6	37	34	18	5
Production d'un discours oral	6	61	24	8	1
Compréhension d'un discours écrit	21	61	15	2	1
Production d'un discours écrit	34	54	9	2	1

La lecture du tableau 12 est en évidence que le personnel enseignant dispose de beaucoup plus d'instruments d'évaluation sommative pour les volets d'un discours écrit que pour ceux d'un discours oral.

5.5.3 Notation

De l'avis de 67 p. 100 des enseignants, l'application du programme de français les oblige à repenser leur façon de consigner les résultats des élèves.

Pour 83 p. 100 des enseignants, la note qu'ils inscrivent au bulletin de l'élève, à chaque étape, ne provient pas uniquement d'épreuves sommatives. Dans les proportions suivantes, ils tiennent compte, en plus, de divers éléments.

- Travaux faits en classe: 91 p. 100.
- Travaux faits à la maison: 62 p. 100.
- Épreuves en cours d'étape: 100 p. 100.
- Courtes récitations: 91 p. 100.

6. RETOMBÉES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

6.1 Intérêt du personnel enseignant

Quatre-vingt-six pour cent des conseillers pédagogiques croient que l'application du programme peut contribuer à accroître l'intérêt des enseignants pour l'enseignement du français.

6.2 Intérêt des élèves

Seulement 33 p. 100 du personnel enseignant estime que l'application du programme accroît de façon sensible l'intérêt des élèves pour l'apprentissage de la langue maternelle.

6.3 Performance des élèves

Les avis du personnel enseignant, compilés dans le tableau 13, permettent de déduire que l'application du programme de français ne permet pas nécessairement aux élèves d'avoir aune meilleure performance en regard du savoir écouter, du savoir parler et du savoir écrire.

Tableau 13 Application du programme/performance des élèves

Savoirs	Cotes				
	«Beaucoup» %	«Assez» %	«Peu» %	«Très peu» %	«Pas du tout» %
Mieux écouter	5	43	38	13	1
Mieux parler	6	40	43	10	1
Mieux lire	13	52	23	11	1
Mieux écrire	7	34	45	10	4

7. APPRÉCIATION GLOBALE

7.1 Taux de satisfaction des agentes et agents d'éducation

- Quel pourcentage des enseignants sont satisfaits de la façon dont ils réussissent, jusqu'à maintenant, à appliquer le programme de français?

- Quel pourcentage des conseillers pédagogiques sont satisfaits de la façon dont ils réussissent, jusqu'à maintenant, à aider le personnel enseignant dans l'application du programme?

Graphique 8 Degré de satisfaction à l'application du programme

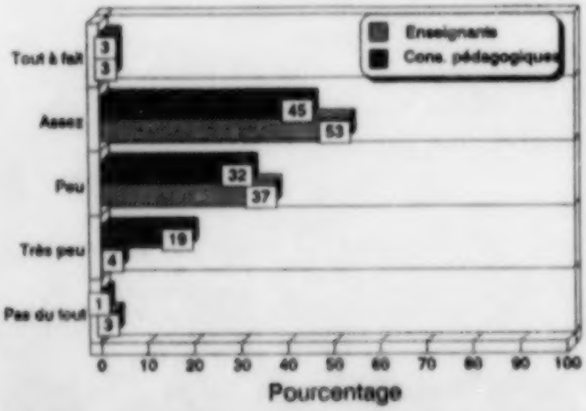

Les opinions des personnes consultées étant partagées, il convient d'énumérer les principales raisons qu'elles ont invoquées pour expliquer, selon leur statut, leur satisfaction ou leur insatisfaction.

Les raisons invoquées par les 56 p. 100 d'enseignants satisfaits sont:

- la conformité de leur démarche pédagogique avec celle proposée par le programme.
- la qualité du matériel.
- le soutien des conseillers pédagogiques.

Les raisons invoquées par les 44 p. 100 d'enseignants insatisfaits sont:

- le manque de temps pour préparer les activités d'apprentissage.
- le nombre trop élevé de groupes d'élèves.
- le manque de temps d'enseignement.

Les raisons invoquées par les 52 p. 100 de conseillers pédagogiques insatisfaits sont:

- le manque de temps d'intervention.
- la multiplicité des dossiers.
- le manque de temps de préparation.

Les raisons invoquées par les 48 p. 100 de conseillers pédagogiques satisfaits sont:

- la concordance de leurs convictions pédagogiques et de la démarche proposée dans le programme.
- l'accord avec les orientations du programme.

7.2 Forme de perfectionnement désiré

- Pour 36 p. 100 des enseignants: des activités de mise à jour pendant les heures de classe.
- Pour 25 p. 100 d'entre eux: des activités de mise à jour à l'occasion des journées de planification.

- Pour 36 p. 100 des conseillers pédagogiques: des sessions régionales.

- Pour 30 p. 100 d'entre eux: l'organisation de rencontres avec d'autres conseillers pédagogiques.

7.3 Objet du perfectionnement

Le tableau 14 renferme les pourcentages de personnes consultées qui désirent du perfectionnement sur tel ou tel objet du programme de français.

Tableau 14 Perfectionnement souhaité

Objets de perfectionnement	Personnes consultées %	
	ENS.	C.P.
Volet compréhension d'un discours oral	59	65
Volet compréhension d'un discours écrit	44	58
Volet production d'un discours oral	60	67
Volet production d'un discours écrit	66	65
Planification de l'enseignement	59	73
Gestion des activités en classe	67	82
Évaluation formative	57	82
Évaluation sommative	64	69

8. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES ÉCRITS

Les commentaires mentionnés le plus souvent à la fin des questionnaires retournés au ministère de l'Éducation par les 135 enseignants et les 66 conseillers pédagogiques se résument de la façon suivante.[1]

- Contexte de l'enseignement du français

  A. Élèves

  - Lacunes ou faiblesses en regard de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale: □ 14.
  - Perte de motivation des élèves pour la lecture et l'écriture à cause de l'omniprésence de la vidéo: ■ 4.

  B. Enseignants

  - Nombre trop élevé d'élèves: □ 8 et ■ 1.
  - Nombre trop élevé de groupes: □ 3.
  - Temps d'enseignement insuffisant: □ 3.
  - Manque de temps soit pour la planification, soit pour la correction ou encore pour le soutien aux élèves: □ 10.
  - Charge trop lourde: □ 7.

  C. Conseillers pédagogiques

  - Trop de dossiers: ■ 3.
  - Manque de temps pour la préparation de matériel et d'instruments d'évaluation ainsi que pour le soutien pédagogique au personnel enseignant: ■ 23.
  - Nombre insuffisant de conseillers pédagogiques: □ 2 et ■ 6.

- Matériel didactique

  - Nécessité de construire du matériel: ■ 7.
  - Remise à jour du matériel ou changement du matériel didactique: □ 21 et ■ 4.

---

1. Les personnes consultées n'ont pas toutes formulé de commentaires. Pour faciliter l'interprétation des données, le nombre de commentaires formulés figure précédé d'un carré blanc □ pour le personnel enseignant et d'un carré noir ■ pour les conseillers pédagogiques.

- Évaluation

  - Adaptation des épreuves de BIM ou encore de celles préparées par des spécialistes: ■ 2.

- Appréciation globale

  - Trop d'objectifs à atteindre: □ 7 et ■ 3.
  - Programme bien délimité et acceptable: □ 6 et ■ 3.

9. RÉSULTATS DES ÉLÈVES AUX ÉPREUVES DE SYNTHÈSE

Les résultats présentés dans ce chapitre font état de la performance collective des élèves du Québec en regard de l'application du programme et ils ne visent nullement à comparer des individus ou des groupes entre eux.

Le présent rapport fournit des données sur l'ensemble de chacune des épreuves de synthèse.

Ce rapport s'accompagne de fascicules qui présentent une analyse détaillée de chaque épreuve de synthèse.

9.1 Production d'un discours écrit

9.1.1 Description de l'épreuve

L'élève devait écrire un texte pour faire connaître ses sentiments et ses opinions sur quelqu'un. L'élève devait dresser un plan de son discours expressif ou se servir de celui qui était proposé dans l'épreuve. Le texte devait comporter 300 mots. L'épreuve était d'une durée de deux heures trente minutes.

L'échantillon représentait 313 élèves dont 155 garçons et 158 filles.

L'élève avait un choix à faire parmi trois sujets.

Sujet A: un adulte "super".

Sujet B: un grand ami.

Sujet C: une vedette fascinante.

Apprécions l'intérêt des élèves par le graphique 9 qui présente le taux d'élèves ayant choisi chaque sujet.

Graphique 9 Pourcentage des élèves participants selon les sujets (Production d'un discours écrit)

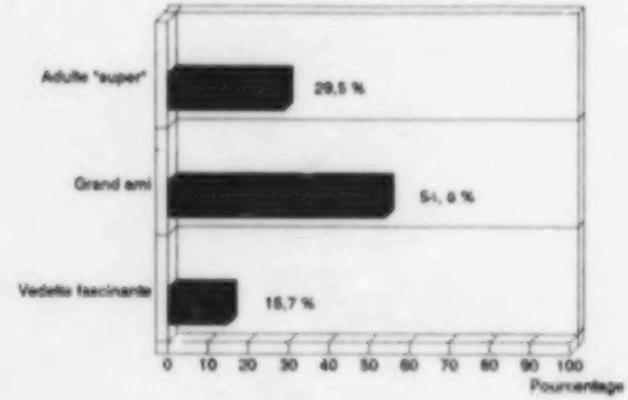

9.1.2 Résultats obse-vés

L'épreuve comportait six critères. Pour chacun d'entre eux, la moyenne et le taux de réussite sont précisés. Les données sont également présentées pour cinq regroupements.

Graphique 10 Moyennes et taux de réussite selon les critères (Production d'un discours écrit)

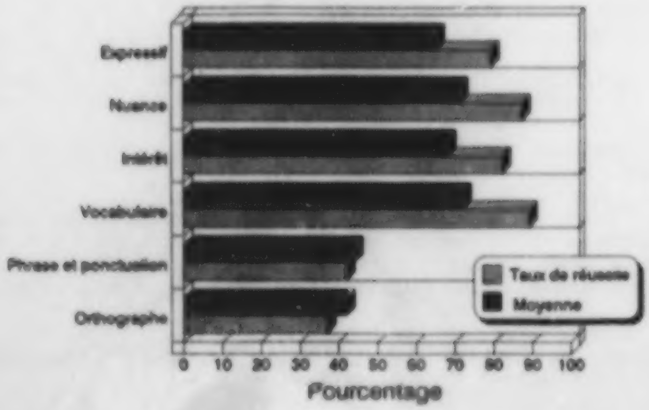

Graphique 11 Moyennes des élèves et taux de réussite selon certains regroupements (Production d'un discours écrit)

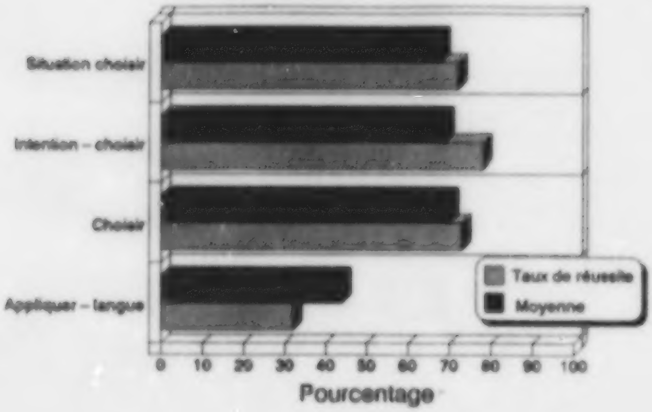

On constate une habileté accrue des élèves à exprimer leurs sentiments et leurs opinions dans des circonstances dont tous les paramètres leur sont continuellement fournis: sujet, plan de texte, longueur, grille de correction et type de discours. Cette amélioration de l'habileté à produire des textes se reflète par les taux de réussite obtenus dans quatre des six critères.

- Vocabulaire correct et varié: 89,9 p. 100.
- Nuance dans l'expression des sentiments et des opinions: 87,2 p. 100.
- Emploi de différents procédés pour susciter l'intérêt: 82,[illegible] p. 100.
- Caractère expressif du texte: 79,9 p. 100.

Par ailleurs, on note un taux de réussite inquiétant quant à la structure des phrases et la ponctuation (42,5 p. 100) et quant à l'orthographe (36,9 p. 100). Ce qui justifie une précision des éléments notionnels en vue d'un apprentissage favorisant une intégration dans la pratique.

Examinons dans le graphique 12 la distribution des fréquences à partir du résultat total des six critères.

Graphique 12 Distribution des fréquences selon le résultat total des 6 critères (Production d'un discours écrit)

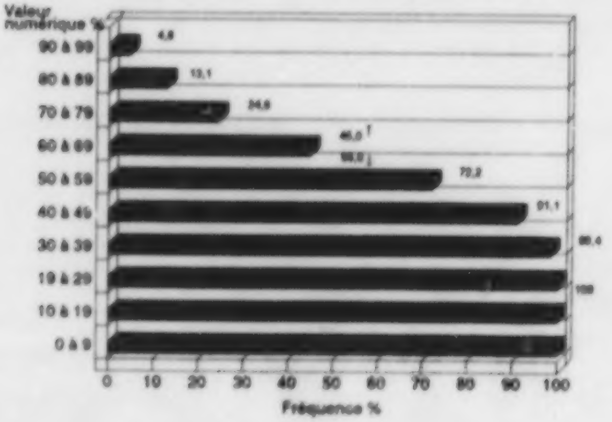

Résultat total: Regroupement de tous les 6 critères:

C_1 - Expressif
C_2 - Nuance
C_3 - Intérêt
C_4 - Vocabulaire
C_5 - Phrase et ponctuation
C_6 - Orthographe

Le taux de réussite du regroupement des six critères est de 45 p. 100 des élèves du groupe-échantillon, soit 141 élèves sur 313 élèves.

On constate que 13,1 p. 100 des élèves ont obtenu 80 p. 100 et plus, que 24,6 p. 100 des élèves ont obtenu 70 p. 100 et plus, que 55 p. 100 des élèves ont échoué, ayant obtenu une valeur inférieure à 60 p. 100.

9.2 Production d'un discours oral

9.2.1 Description de l'épreuve

Une épreuve d'appoint de production orale a été préparée et administrée entre le 11 mai et le 10 juin 1988 aux élèves de 3e secondaire inscrits à un cours de français, langue maternelle. Les élèves devaient fournir des informations à leurs camarades de classe à partir de l'un des 16 sujets. Les élèves disposaient de trois heures de préparation, au cours desquelles on leur suggérait de consulter la grille d'évaluation afin qu'ils améliorent leurs performances. Au cours de leur exposé, il leur était permis de consulter une fiche qui en contenait les idées principales. L'exposé était d'une durée de deux à quatre minutes.

Cent trente-huit exposés ont constitué l'échantillon retenu par le ministère de l'Éducation. Ces exposés provenaient de 77 garçons et de 61 filles du secteur privé et du secteur public.

Le graphique 13 permet d'apprécier l'intérêt des 138 élèves pour l'un ou l'autre des seize sujets qu'on leur a présentés, et qu'on a classés par ordre de préférence.

Graphique 13 Pourcentage des élèves participants selon les sujets (Production d'un discours oral)

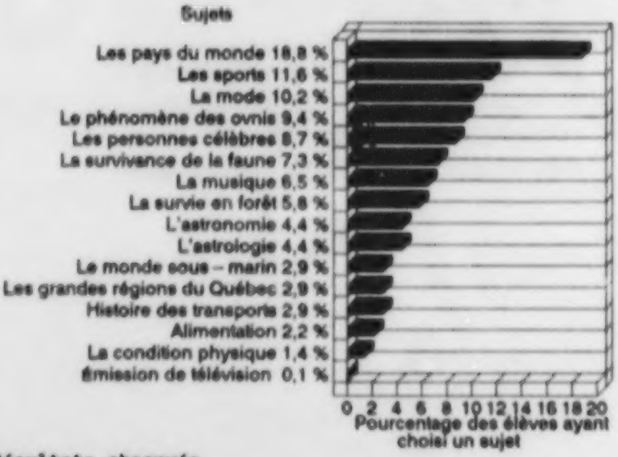

9.2.2 Résultats observés

Graphique 14 Moyennes et taux de réussite selon les six critères particuliers (Production d'un discours oral)

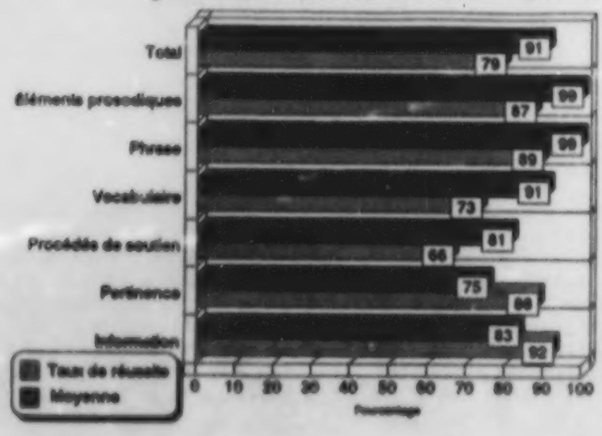

		Moyennes	Taux de réussite
Critère 1:	information	83 %	92 %
Critère 2:	pertinence	74,9%	88,4%
Critère 3:	procédés de soutien	65,9%	81,2%
Critère 4:	vocabulaire	73,2%	90,6%
Critère 5:	phrase	89 %	99,2%
Critère 6:	éléments prosodiques	87,1%	99,3%
Résultat total:		79,3%	90,6%

Les résultats sont tres satisfaisants.

Remarque: Il y a eu une erreur au Feuillet d'information 16-7545-03. Il y a eu inversion de la moyenne et du taux de réussite sur le graphique représentant la situation décrite ici.

Graphique 15 Moyennes et taux de réussite selon les regroupements (Production d'un discours oral)

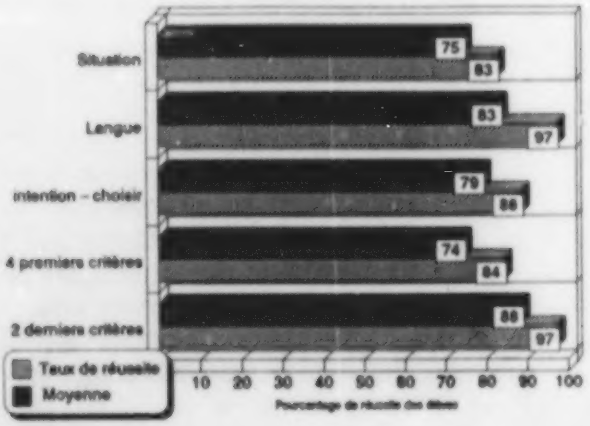

		Moyenne	Taux de réussite
Critère 1:	situation	74,6%	82,6%
Critère 2:	langue	83,3%	97,1%
Critère 3:	intention - choisir	79 %	88,4%
Critère 4:	4 premiers critères	74,3%	84,1%
Critère 5:	2 critères: phrase et éléments prosodiques	88,4%	97,1%
Résultat total:		79,3%	90,6%

On peut conclure à une habileté développée des élèves pour exprimer leur pensée et qui se manifeste par la capacité de respecter le type de discours qu'on leur propose, de présenter des informations qui soient pertinentes par rapport au sujet choisi et d'utiliser un vocabulaire précis.

Cependant, les élèves ont encore à apprendre lorsqu'il s'agit d'utiliser des procédés qui visent à intéresser un auditoire (exemples: comparaisons et illustrations) et qui permettent de rendre plus personnel un exposé.

Examinons dans le graphique 16 la distribution des fréquences selon le résultat total des six critères.

Graphique 16 Distribution des fréquences selon le résultat total (Production d'un discours oral)

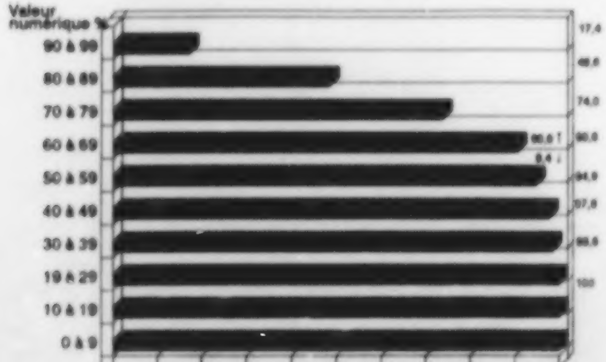

On voit que 90,6 p. 100 des élèves ont réussi les six critères à 60 p. 100, que 79 p. 100 des élèves ont obtenu 70 p. 100 et plus, alors que 9,4 p. 100 des élèves ont échoué, ayant moins de 60 p. 100 dans le résultat global, soit 13 élèves sur 138.

9.3 Compréhension d'un discours écrit

9.3.1 Description de l'épreuve

L'épreuve administrée le 15 juin 1988 portait sur un conte inspiré d'une légende norvégienne de Bernard Clavel et qui transportait l'élève en pleine mer démontée, parmi un équipage qui va être entraîné dans une aventure qu'il n'avait pas prévue. On invitait l'élève à le rejoindre sur le pont. L'élève devait répondre à 24 questions. La durée de l'épreuve était de cent cinquante minutes.

9.3.2 Résultats observés

Les éléments faisant partie de l'habileté à identifier sont les suivants: le narrateur, les actions, les aspects sous-entendus, les obstacles, la mission du héros, la situation initiale, les aspects socioculturels, le merveilleux et la situation finale.

Les éléments couverts par l'habileté à expliquer sont: le rapport entre le nombre de lignes et la durée des actions, l'évocation, la structure, le lexique, les pronoms et le sens des phrases.

Les résultats sont satisfaisants et reflètent les apprentissages importants que les élèves ont réalisés par rapport à ce qui est propre au discours narratif et descriptif.

Graphique 17 **Moyennes et taux de réussite des élèves selon les habiletés (Compréhension d'un discours écrit)**

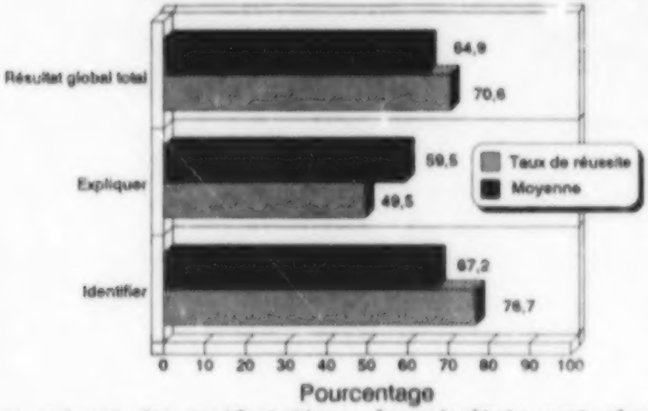

Pour ce qui est des manifestations, les résultats sont plus ou moins satisfaisants et s'expliquent peut-être par la formulation des questions à caractère abstrait ou leur renvoi à des usages peu connus de la langue.

Le graphique suivant représente une distribution de fréquences des élèves à partir du résultat total obtenu pour la compréhension d'un discours écrit.

Graphique 18 **Moyennes et taux de réussite des élèves selon les manifestations (Compréhension d'un discours écrit)**

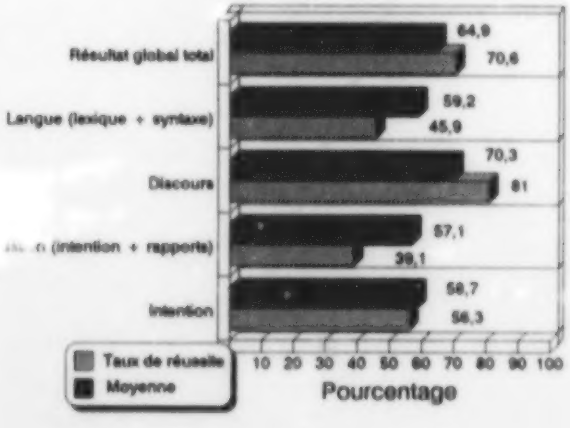

Graphique 19 Distribution des fréquences selon le résultat total (Compréhension d'un discours écrit)

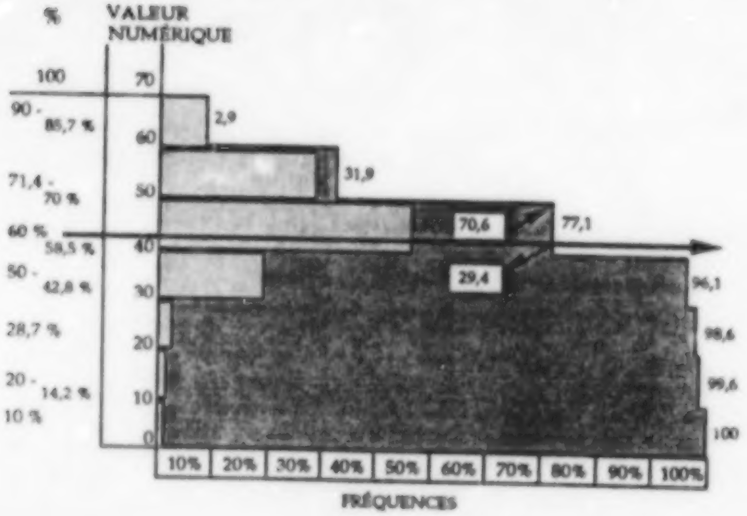

On observe que 70,6 p. 100 des élèves ont obtenu 60 p. 100 et plus, que 2,9 p. 100 des élèves ont obtenu 85,7 p. 100 et plus, soit entre 60 et 70 sur 70 et que 31,9 p. 100 des élèves ont obtenu 71,4 p. 100 et plus, soit entre 50 et 70 sur 70. Par ailleurs, 77,1 p. 100 des élèves ont obtenu 58,5 p. 100 et plus, alors que 29,4 p. 100 des élèves ont échoué, ayant obtenu une valeur inférieure à 60 p. 100.

9.4 Compréhension d'un discours oral

9.4.1 Description de l'épreuve

L'épreuve portait sur une entrevue réalisée en décembre 1987 aux studios de Radio-Québec, avec Marie-Soleil Tougas. L'épreuve a été administrée le 14 juin 1988. Cette épreuve comportait deux auditions: une première audition de l'entrevue était suivie d'une série de questions dont le temps de réponse était de dix minutes; puis une seconde audition était suivie d'une deuxième série de questions. La durée maximale de l'épreuve était d'une heure. L'échantillon représentait 280 élèves dont 138 filles et 142 garçons.

9.4.2 Résultats obtenus

Le graphique ci-dessous présente les résultats selon les habiletés à identifier, à expliquer et à réagir. On constate que les élèves réussissent mieux à exprimer un jugement (réagir) qu'à identifier des informations et qu'à en expliquer un certain nombre. Par contre, le trop grand nombre de questions "construites" explique en partie les résultats plus faibles.

Graphique 20 Moyennes et taux de réussite selon les habiletés (compréhension d'un discours oral)

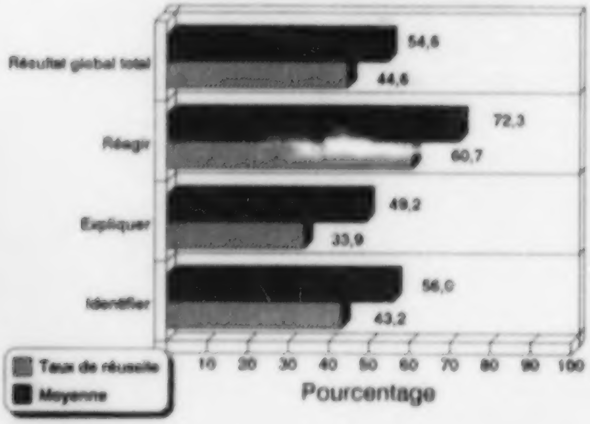

Si l'on considère l'ensemble des manifestations (intention, situation de communication, discours et langue), on constate que les éléments supérieurs au résultat total sont l'intention et la situation. Le résultat très faible des rapports s'explique par le fait qu'une seule question sur quinze mesurait cet aspect. Si plusieurs élèves ne répondaient pas correctement à l'unique question, la moyenne s'abaissait rapidement.

Pour ce qui est de la langue, le taux de réussite de 25,7 p. 100 est également faible. Encore là, peu de questions par rapport à l'importance des points est un fait à considérer pour chercher la cause de ce résultat.

Graphique 21 Moyennes et taux de réussite selon les manifestations (Compréhension d'un discours oral)

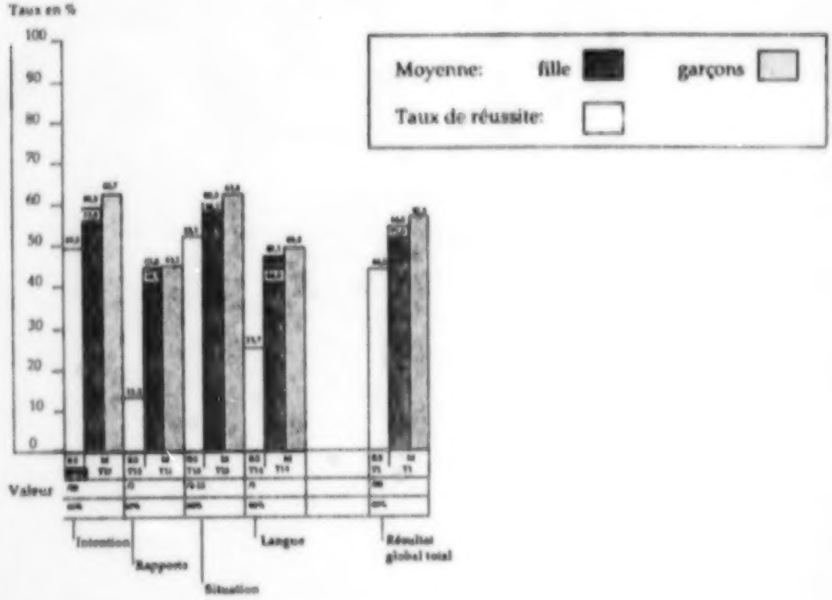

On peut affirmer que les résultats généraux ne correspondent pas aux objectifs de compétence que devraient avoir atteints les élèves qui terminent leur 3e secondaire.

Graphique 22 Distribution des fréquences selon le résultat total (Compréhension d'un discours oral)

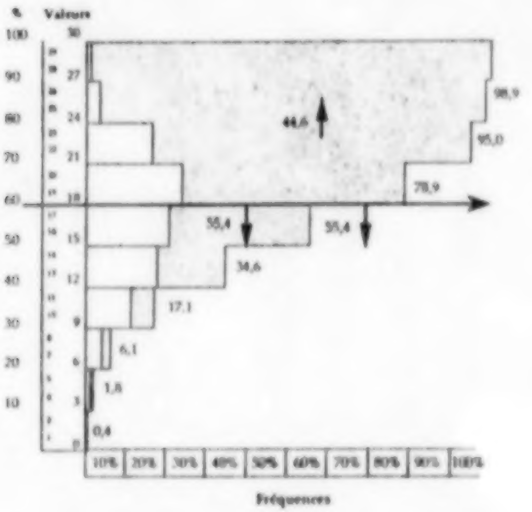

Description: Le résultat total T1 a une valeur numérique de 30 et contient les 23 critères.

Dans le graphique 22, on peut observer que:

- 44,6 p. 100 des élèves ont obtenu un résultat de 18 sur 30, soit 60 p. 100;

- 55,4 p. 100 des élèves ont un résultat inférieur à 60 p. 100, soit 18 sur 30 en valeur numérique et ont échoué le regroupement.

CONCLUSION

Le bilan qui se dégage à partir des avis des diverses personnes consultées lors de l'évaluation des programmes d'études et à partir des résultats obtenus par les élèves aux épreuves de juin 1988 est un bilan qu'on ne peut qualifier de positif. En effet, seulement 56 p. 100 des enseignants sont satisfaits de la façon dont ils réussissent à appliquer le programme et seulement 48 p. 100 des conseillers pédagogiques se disent satisfaits de la façon dont ils réussissent à aider le personnel enseignant dans l'application du programme de français. En comparant les avis des personnes consultées, on peut dégager certains éléments positifs et certains éléments négatifs.

A. ÉLÉMENTS POSITIFS

a) Guide pédagogique

Près de 90 p. 100 des enseignants ont utilisé le guide pédagogique prévu, et la plupart affirment que celui-ci les a aidés à mieux comprendre et à mieux appliquer le programme. De plus, 80 p. 100 connaissent le guide de littérature "Lire et aimer lire au secondaire". D'autre part, près de 90 p. 100 des conseillers pédagogiques considèrent que les approches méthodologiques proposées dans le guide pédagogique sont appropriées à la matière à enseigner.

b) Matériel didactique de base (situation de communication, objectifs terminaux)

Parmi les enseignants, 92 p. 100 conviennent que le matériel didactique de base permet d'exploiter la situation de communication tel qu'il est prévu au programme. Il permet également à sept personnes sur dix en moyenne de rejoindre les objectifs terminaux pour les quatre types de discours. Ceci est également confirmé par une moyenne de huit conseillers pédagogiques sur dix.

c) Pratiques pédagogiques (production et compréhension d'un discours écrit)

On note que 90 p. 100 en moyenne du personnel enseignant parvient à faire faire aux élèves des pratiques variées et répétées pour les deux volets propres au discours écrit sauf pour ce qui est de la structure des phrases, la ponctuation et l'orthographe d'usage.

d) Évaluation formative et sommative (production et compréhension d'un discours écrit)

Les enseignants jugent qu'ils parviennent davantage à vérifier les habiletés, la maîtrise des connaissances et les techniques relativement à la production d'un discours écrit et à la compréhension d'un discours écrit. Huit enseignants sur dix disposent d'instruments d'évaluation sommative.

B. ÉLÉMENTS NÉGATIFS

a) Participation à des activités spécifiques

Seulement 16 p. 100 du personnel enseignant participe à des colloques ou à des congrès et seulement un enseignant sur quatre participe à des sessions de perfectionnement. Les raisons invoquées pour leur manque de participation sont: le manque de temps et le manque de budget.

b) Matériel didactique de base

Six enseignants sur dix croient que le matériel didactique permet "peu", "très peu" ou "pas du tout" de mettre en application les aspects suivants du programme: l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et les éléments prosodiques. Des documents mettant en lumière une didactique de l'orthographe d'usage, de l'orthographe grammaticale et des éléments prosodiques ont été produits.

c) Matériel didactique complémentaire

Un peu plus de la moitié seulement des enseignants considèrent que le matériel complémentaire utilisé est en quantité suffisante. On doit remarquer que les journaux quotidiens et hebdomadaires qui pourraient servir d'amorce concrète à une situation de communication ne sont utilisés que "rarement" ou "jamais". Ils ne sont utilisés que par 5 p. 100 du personnel enseignant.

d) Planification de l'enseignement (pour les élèves doués et les élèves en difficulté)

Seulement un enseignant sur cinq parvient à planifier des activités d'enrichissement et seulement un enseignant sur trois planifie des activités pour les élèves en difficulté. Pour ce qui est des conseillers pédagogiques, seulement le tiers réussit à planifier des activités d'enrichissement et des activités pour les élèves en difficulté.

De plus, certains instruments sont peu ou pas utilisés. C'est le cas du guide de lecture "Lire et aimer lire au secondaire" (7 p. 100 du personnel enseignant l'utilise pour la planification) et du guide d'évaluation en classe (16-7221-05), utilisé par seulement 18 p. 100 du personnel enseignant.

On doit noter la grande place qu'occupent le matériel didactique de base, le matériel complémentaire et le matériel de l'élève, utilisés en moyenne par 73 p. 100 pour la planification de l'enseignement. Le programme du Ministère, quant à lui, est utilisé par 58 p. 100 du personnel enseignant. C'est donc très important de s'assurer que le matériel didactique de base correspond bien au programme et qu'il couvre bien tous les aspects du programme. On le rappelle ici, ce matériel a des lacunes, notamment dans les aspects à développer de l'orthographe d'usage, de l'orthographe grammaticale et des éléments prosodiques.

e) Pratiques pédagogiques (production et compréhension d'un discours oral)

Moins de la moitié seulement du personnel enseignant peut faire faire des pratiques variées et répétées aux élèves sur la production et la compréhension d'un discours oral.

f) Évaluation formative et sommative (production et compréhension d'un discours oral)

Un peu plus de la moitié seulement du personnel enseignant parvient à évaluer l'habileté à produire et à comprendre un discours oral. Moins de la moitié dispose d'instruments d'évaluation sommative pour le volet compréhension d'un discours oral. Par contre, près de sept enseignants sur dix disposent d'instruments d'évaluation sommative pour le volet production d'un discours oral.

C. RECOMMANDATIONS

Considérant les avis émis par les personnes consultées et compte tenu des résultats des élèves, on doit conclure à des difficultés d'application du programme.

Il y aurait donc lieu, d'abord, de proposer au personnel enseignant des stratégies diversifiées pour arriver à planifier des activités pédagogiques qui permettent de faire faire aux élèves des pratiques variées et répétées pour la production et la compréhension d'un discours oral et pour améliorer les pratiques de la production et de la compréhension d'un discours écrit.

De plus, on devrait envisager de proposer des exemples de planification pour des activités d'enrichissement afin de répondre aux besoins d'une clientèle douée et des activités de récupération pour les élèves en difficulté.

Par ailleurs, les travaux prévus au plan d'action du Ministère pour le français au secondaire devraient préciser les objectifs, les éléments notionnels et les exigences minimales pour chacune des classes et l'importance relative pour chacun des volets.

En deuxième lieu, on devrait s'assurer que le matériel didactique de base autorisé par le Ministère permette l'application des aspects suivants du programme: l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et les éléments prosodiques. Il est important de noter que ce matériel de base est utilisé pour la planification de l'enseignement. Il a donc un impact direct sur l'application du programme dans le milieu scolaire.

En troisième lieu, on devrait fournir de l'aide pour une meilleure compréhension des moyens d'évaluation formative. De plus, on devrait mener une réflexion sur la façon actuelle d'évaluer la compréhension d'un discours écrit. Peut-on, par

exemple, évaluer l'habileté à comprendre un texte par d'autres façons qu'une série de questions sur le texte? Le matériel lexical, syntaxique et orthographique ne peuvent-ils être exploités comme autant d'indices pour une meilleure compréhension du texte?

Pour ce qui est de l'habileté à communiquer oralement, n'y aurait-il pas lieu de songer à de nouvelles situations d'évaluation qui placeraient les élèves en relation les uns avec les autres? Et afin de vérifier l'adéquation de la communication, n'y aurait-il pas lieu de prévoir l'évaluation de l'intérêt des élèves-auditeurs? On devrait également évaluer davantage l'habileté à réagir, c'est-à-dire le jugement critique de l'élève. De plus, il y aurait lieu de sensibiliser les divers intervenants sur l'importance de la qualité de la communication orale, quelle que soit la matière enseignée.

Finalement, le personnel enseignant et les conseillers pédagogiques devraient disposer le plus tôt possible des documents nécessaires qui préciseraient la définition du domaine, de manière à ce qu'on puisse établir une progression quant au developpement des habiletés de la 1^{re} à la 5^{e} du secondaire.

REMERCIEMENTS

La Direction du développement de l'évaluation tient à remercier madame Arlette Niedoba, responsable des programmes de français, langue maternelle, au ministère de l'Éducation, pour sa collaboration à l'évaluation du programme de français, langue maternelle, de la 3e secondaire.

Elle remercie également mesdames Monique Turcotte Delisle, Marie-Brigitte Thébault et Marie Bergeron Makdissi, consultantes, pour leur participation à l'analyse des données. Un remerciement s'ajoute pour les enseignants et les conseillers pédagogiques qui ont participé à l'élaboration des divers questionnaires utilisés dans le cadre de l'évaluation du programme concerné.

Maurice Gélinas
Responsable de l'évaluation
du français, langue maternelle,
au secondaire

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation
des programmes d'études

ANNEXE I

MODÈLE GÉNÉRAL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

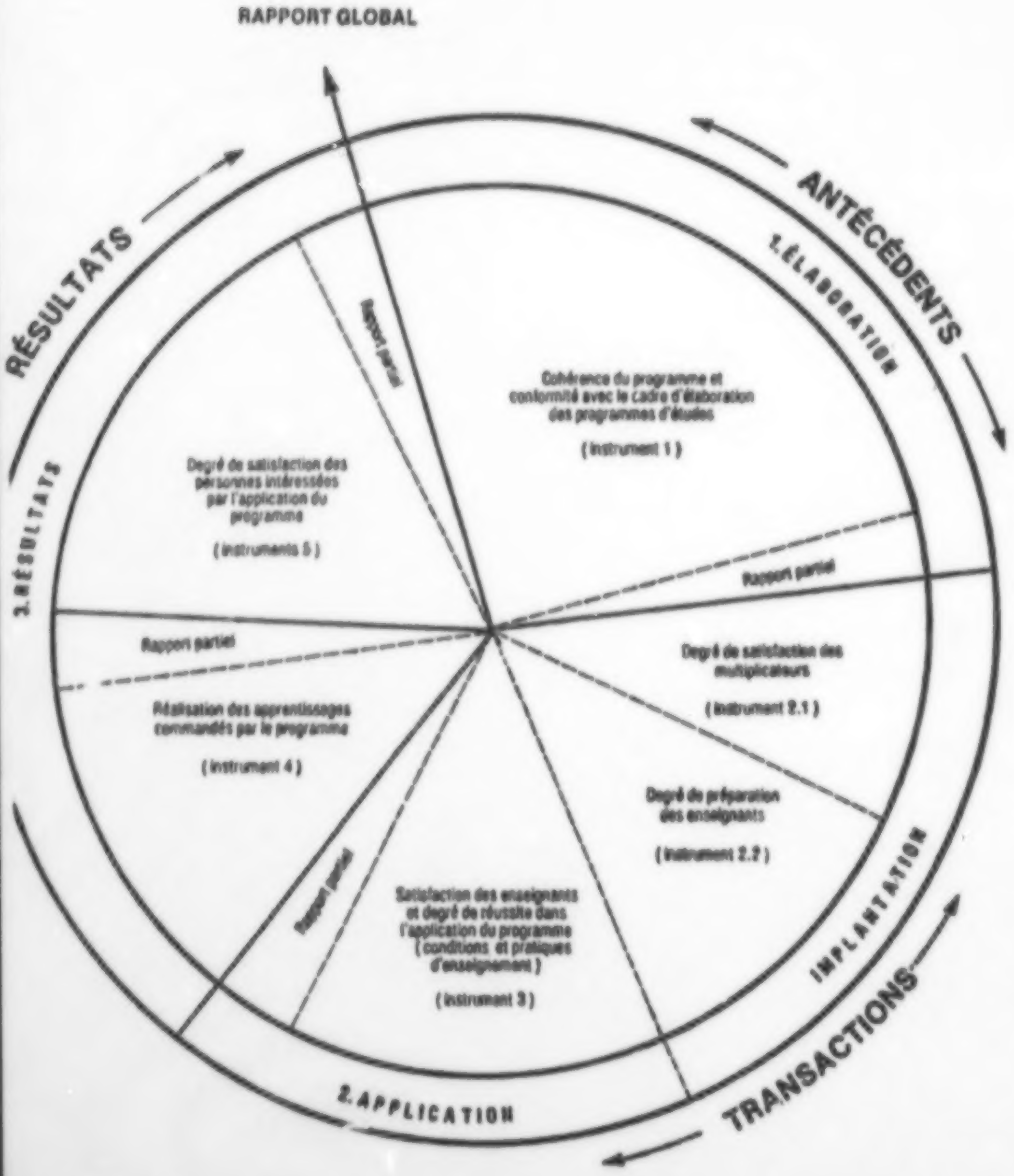

MODÈLE GÉNÉRAL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7545-01